

LES INFOS

Pour toute information sur le chantier ou vous concernant :

BORDEAUX METROPOLE
Direction de l'Eau
Esplanade Charles de Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Entreprise : ATLANTIQUE TRAVAUX PUBLICS
Contacts : Mme DURAND / M. BLANLOEIL
06.71.80.51.98 / 06.10.83.06.59

Maitrise d'Œuvre : CABINET MERLIN
Contact : M. GEORGEL
06.99.01.08.97

RUE PILLE BOURSE, ALLEE MIRABEAU
Travaux de février à l'été
2020

Info travaux riverains

CARBON-BLANC - LORMONT
Création d'un ouvrage de stockage des
Eaux Pluviales



DIRECTION DE L'EAU DE BORDEAUX METROPOLE
Ne pas jeter sur la voie publique



Travaux sur réseau d'assainissement des Eaux Pluviales

Les travaux programmés ont pour but de résoudre les problèmes récurrents d'inondation de l'allée Mirabeau.

Les travaux consistent à renforcer les réseaux d'eaux pluviales des rues Mirabeau et Herriot, et les raccorder vers un collecteur de stockage surdimensionné rue Pillé Bourse, lui-même connecté au réseau du chemin de la Gardette.

Les travaux commenceront au mois de **janvier 2020** pour une durée prévisionnelle estimée à **4 mois**.

Pour cette opération, la Charte «Chantier propre» sera appliquée, et cela pour toutes les phases de travaux.

Cette charte impose :

- Un chantier clôturé ;
- L'accessibilité des riverains et des secours préservée en permanence lorsque cela est possible ;
- L'accessibilité piéton maintenue ;
- Un interlocuteur de l'entreprise désigné pour répondre aux questions des usagers.

COLLECTE DES DECHETS ?

- La collecte des déchets sera maintenue pendant la durée des travaux.
- Ponctuellement, les riverains pourront être amenés à déposer leurs poubelles en amont ou en aval du tronçon barré pour permettre la collecte des déchets.

COMMENT CIRCULER ?

> PHASE 1 : Rue Pillé Bourse (entre rue Herriot l'impasse)

Durée : 3 mois

- Rue barrée à l'avancement, avec maintien des accès aux riverains par la rue Pillé Bourse, ou par l'aménagement d'un accès chemin de la Gardette ;
- Accès véhicules des résidences restreint de 9h à 17h, durant les travaux au droit des portails (durée prévisionnelle : 1 semaine) ;
- Interdiction de stationner au droit des travaux, à l'avancement.

> PHASE 2 : Rue Edouard Herriot (entre Pillé Bourse et Mirabeau)

Durée : 2 semaines

- Circulation conservée avec mise en place d'un alternat par feux ;
- Interdiction de stationner au droit des travaux, à l'avancement.

> PHASE 3 : Allée Mirabeau

Durée : 2 semaines

- Allée fermée à la circulation pendant les horaires de chantier ;
- Accès des véhicules aux propriétés rétablis entre 18h et 8h ;
- Interdiction de stationner dans l'allée.